

l'exécution, si un Iroquois, qui se trouva là par hasard, n'eut appaisé les furieux en les assurant que nous n'avions aucun mauvais dessein. Il s'engagea même à venir au devant de nous avec M. de Joncaire; ce qu'il fit.

Nous les rencontrames le 22^e. environ à une lieue du village. M. de Celoron remercia l'Iroquois du zèle qu'il avoit témoigné dans cette occasion, et lui fit quelques petits présents.

On s'embarqua ensuite pour se rendre à Sinhioto. Nous campames a l'opposite du village, où l'on travailloit à force pour achever le fort qui avoit été commencé la veille.

Le 23^e, il y eut conseil, mais les sauvages firent des difficultés pour le lieu où l'on devoit assembler, ils vouloient qu'on leur parlât dans la cabane destinée aux Conseils. M. de Celoron prétendoit au contraire que c'étoit aux enfants à venir entendre la parole de leur père dans l'endroit où il avoit allumé son feu. Bref, après bien des contestations, les sauvages cédèrent et se rendirent dans notre camp. Pendant le Conseil arrivèrent deux courriers pour annoncer qu'on avoit vu des canots avec pavillon françois qui descendoient la rivière de Sinhioto. Cette nouvelle déconcerta un peu nos graves sénateurs qui s'imaginèrent que c'étoit un parti de guerriers envoyé contre eux du Détroit, et que notre dessein étoit de les mettre entre deux feux. M. le Commandant eut bien de la peine à les rassurer. Enfin cependant leur frayeur se dissipa et l'on continua le conseil. Le 24^e., les sauvages répondirent, mais en termes vagues et généraux qui ne signifioient rien du tout.

Le 25^e., arrivèrent 4 outaouas avec des lettres de